

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 34 (1946)

Heft: 718

Artikel: Publications reçues

Autor: J.G.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265981>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sans ». Ainsi, déjà, il soulignait le défaut des propagandistes d'écrire pour les gens de leur propre niveau intellectuel, et non pour ceux qui ont besoin qu'on se mette à leur portée. Il faut encore noter un trait frappant du caractère de Pestalozzi, écrivain, sociologue, philanthrope, mais avant tout éducateur : l'amour et l'intérêt qu'il porte également à la nature et à l'enfance, s'aident de celle-ci pour comprendre et venir en aide à celle-là.

L'histoire d'une vie aussi riche d'expériences et aussi changeante que celle de Pestalozzi, peut mal se résumer. Pour s'en faire une idée il faut lire page à page l'ouvrage de M. Ernest Appell. Il faudrait, aussi, relire « Léonard et Gertrude ». Mais les écrits qui suivirent ce premier roman ne connurent pas le même succès. La chute de la Confédération coïncida avec l'essai d'un asile de pauvres que les contemporains de Pestalozzi nommèrent « la folie de Stans ». A ce moment Pestalozzi est soutenu par la présence de sa laborieuse et fidèle compagne, Anna Schullthess. Il lui rendit un émouvant hommage lorsque la mort les sépara : «... Elle a tout supporté, courageusement, ... Mon honneur était devenu le sien... Seule ma misère, seuls mes échecs, la rendaient malheureuse... » Ceci en dit long sur les luttes et les déceptions que Pestalozzi endura tout le long de son existence partagée entre des projets qui semblaient voués à la réussite, et de lamentables défaits. Cependant chaque expérience laissait après elle une empreinte, des résultats probants dont l'opinion publique, inconsidérément, s'enrichissait. C'est ainsi que pendant la période où fonctionna l'établissement d'éducation pour enfants indigents, à Münschenbuchsee, la méthode pédagogique préconisée par Pestalozzi eut le temps de faire ses preuves. Quand la nouvelle se répandit que le directeur se retirait et que l'institut allait se fermer, Pestalozzi eut la joie de recevoir des propositions de plusieurs cités romandes qui se disputaient l'honneur d'accueillir l'éducateur. Ce fut Yverdon qui eut sa préférence. Le jour de la victoire semblait enfin approcher. Hélas, une ultime épreuve ramena le grand homme à son point de départ : l'asile des pauvres. Quelques années plus tard, de retour au Neuhof, Pestalozzi, au cœur toujours jeune, connut le bonheur d'être grand-père et de vivre en famille. Malgré la pauvreté qui continuait à le suivre, il restait sûr et confiant dans l'avenir de son œuvre.

Comment perpétuer les principes qui s'avèrent si nécessaires au relèvement de notre société si gravement atteinte par la guerre et sa démoralisation? Pestalozzi lui-même résout le problème. « Aujourd'hui comme autrefois, conclut son biographe, c'est dans la chambre familiale, aux côtés de la mère, que doit commencer l'éducation ». L'œuvre de rénovation ne pourra prendre fin « avant que chaque homme ait été élevé au-dessus de lui-même. C'est ainsi que naîtra une humanité nouvelle ».

Renée Gos.

La première femme médecin du canton de Vaud

On a peine à se représenter aujourd'hui, — les jeunes encore moins qui trouvent les chemins ouverts —, les difficultés auxquelles se sont heurtées et les préjugés qu'ont dû surmonter les premières femmes faisant des études universitaires et plus spécialement des études médicales. La première femme médecin du canton de Vaud,

M^{lle} Clémence Broye, est morte à Lausanne le 27 octobre, à l'âge de 86 ans.

Elle fut la première jeune fille à passer son baccalauréat au Gymnase classique, école de garçons, et ce fut un beau scandale! Elle obtint en 1894 son diplôme de médecin après des études à Paris avec Metchnikoff, à Berne et à Berlin. Elle s'établit à Lausanne où elle a fait une belle carrière; ses qualités professionnelles et personnelles l'ont fait apprécier dans de nombreuses familles et sa clientèle féminine était grande. Elle compte parmi les fondatrices, avec M^{lle} Dr M. Feyler, de la Goutte de Lait et y donna dès 1902 les premières consultations pour nourrissons.

La doyenne des femmes médecins vaudoises est maintenant M^{lle} Dr M. Feyler, une féministe connue dans de larges cercles.

S. B.

M^{me} Camille Marbo

Présidente de la Société des Gens de Lettres de France

Pour la seconde fois, M^{me} Camille Marbo vient d'être portée par ses collègues à la présidence de la Société des Gens de Lettres.

Nul choix ne pouvait être meilleur.

Lorsque déjà, en 1937, la brillante romancière fut promue à cette haute — et lourde — dignité d'aucuns s'étonnèrent qu'une femme en osât affronter les charges bien que, depuis 1927, Camille Marbo siégeait au Comité et en eût rempli, en 1933, les fonctions de Vice-présidente. Ceux-là ignoraient la personnalité éminemment clairvoyante et avisée de l'écrivain; la virilité de ce caractère et la fermeté, le souci d'exactitude et de justice forment le fond.

Fille du grand physicien Paul Appell, épouse de M. Emile Borel, ancien Ministre de la Marine, et Maire de Saint-Affrique, Camille Marbo s'avéra pour son mari comme pour son père la plus précieuse collaboratrice. Lorsque ce dernier fonda la « Revue du mois » il n'hésita pas à en confier le Secrétariat de rédaction à sa fille.

La « Grande Guerre » allait mettre à l'épreuve ses dons innés d'organisatrice, en même temps que sa bonté foncière.

Ces années terribles la virent fonder le Dernier des Veuves, diriger un hôpital, ouvrir avec son père la Maison des Etudiantes, et enrôler dans son Office de Recrutement 20.000 femmes, pour des tâches sociales.

A Saint-Affrique elle aida son mari à faire construire un hôpital moderne et fonda des crèches, des dispensaires, des bibliothèques.

C'est en 1926 que l'Ordre de la Légion d'Honneur s'enrichit du nom de Camille Marbo. Elle était déjà titulaire de la Médaille de la Reconnaissance Française.

Durant la guerre, son activité bénéfique s'affirma encore. Son mari ayant été emprisonné par les Allemands, c'est Camille Marbo qui se mit à la tête de la Municipalité de Saint-Affrique, remplit les fonctions de Maire et servit de lien entre les éléments « résistants ». Obligée de se cacher pour n'être pas, à son tour arrêtée, la vaillante Française vécut dans la clandestinité et continua de tout son cœur, de toutes ses forces, de servir.

Aspect un peu rude, allure décidée, visage énergique dans lequel brillent des yeux dorés au regard direct et franc, telle au physique se présente l'auteur de « Hélène Barraux ».

Enfant, la fille du Professeur Paul Appell fut de bonne heure initiée aux Sciences et aux Lettres. A quatorze ans déjà elle avait dévoré l'œu-

vre de Dickens, dont la profonde humanité devait influencer son talent naissant.

Elle débuta dans la littérature par une traduction d'Emilie Brontë, à 20 ans écrivit « Christine Rodis » que suivirent « Blassenay-le-Vieux », « l'Heure du Diable », « La Statue Voilée » (prix de la « Vie Heureuse 1913 »), « Le Survivant », « Les Cahiers de Francine », « Le perroquet bleu », « Hélène Barraux » (Celle qui défiait l'amour), « A l'Enseigne du Griffon », « A bord de la Croix du Sud », « Flammes Juives »...

Suivirent des romans pour la jeunesse parmi lesquels « Le Buisson de Lilas » qui vient de s'enlever si vite que la réimpression en est en cours. Passionnant récit qui unit étroitement la fleur bleue du sentiment à la rouge fleur de la Résistance.

Un intérêt soutenu attache le lecteur à ces romans du temps présent.

Etendant son talent à toutes les branches littéraires, l'auteur du « Perroquet Bleu » fut le clairvoyant critique de livres de la « Revue Bleue »; fit de nombreuses conférences en France et à l'étranger où elle contribua au renom de notre culture.

Femme de lettres d'une haute probité, Camille Marbo désigne les fioritures inutiles.

Directe — comme son regard — est l'expression de sa pensée; profonde sa vision des caractères.

Et l'aventure qu'elle soumet à notre analyse n'est point de celles qui font désespérer de la condition humaine.

De son alerte plume elle nous entraîne vers des horizons chargés d'espoir.

Jan-Marie DESSAUX

(De la Société des Gens de Lettres du Syndicat de la Presse Périodique).

Congrès international de la Guilde des Coopératrices Zurich, octobre 1946

II

... « On vendait aux tisserands de Rochdale du cacao mélangé à de la terre! Et il fallait s'approvisionner dans les seuls magasins admis par les fabricants. De plus, les produits — souvent avariés — étaient vendus au prix fort ».

C'est pour remédier pacifiquement à ce triste état de faits qu'il y a 102 ans, des ouvriers décidèrent de mettre en commun 4 sous par semaine et fondèrent le premier magasin coopératif. Si les hommes eurent le génie, ce sont les femmes qui eurent le courage d'ouvrir l'échoppe de la rue des Crapauds, avec, en stock, 4 articles!

La base du mouvement était donc l'aide par soi-même.

Dans un précédent article 1 nous avons vu comment des femmes du monde entier réalisent cette aspiration et nous n'aurions garde d'oublier l'émouvante prérason de Miss Folley, secrétaire administrative de la Guilde internationale, qui fait appel à « notre conscience sociale » pour la reconstruction.

Et le « Fonds de la liberté », créé par l'Alliance coopérative internationale, aidera à la restauration des Sections qui ont été détruites et toutes les Guildes devront œuvrer au plan du conseil alimentaire mondial esquissé par la F. A. O. sous l'égide des Nations Unies. Un niveau de vie inférieure dans un seul pays étant une menace pour la

¹ Voir Mouvement Féministe, n° 717.

paix du monde, l'économie coopérative est actuellement la seule alternative pouvant enrayer l'exploitation de l'homme par l'homme.

Ici, encore, l'œuvre des Pionniers se poursuit.

Différentes déléguées ont apporté les réalisations en marche dans leurs pays. N'est-il pas surprenant que, des décombres même, surgissent ces services ambulants de buanderie, nettoyage, raccommodages, machines diverses achetées en commun, voire appareils divers pour laver la vaisselle les jours de fêtes familiales! Puis, nous apprenons que, dans ce grand pays du nord, plus de 4000 femmes pratiquent la gymnastique « ménagère » destinée à diminuer la fatigue occasionnée par les travaux de maison. M^{lle} Gröbli, secrétaire de la Guilde suisse, viendra parachever toutes ces ébauches par un travail très circonscrit sur la rationalisation dans le ménage demandant qu'un Office soit créé en vue de faciliter la production et la vente d'objets standardisés, tendant à pallier dans une large mesure au manque de main-d'œuvre et concluant qu'un ménage simplifié laisse aux femmes la possibilité de se cultiver ».

Nous eûmes le privilège d'entendre la première déléguée de l'ONU à un congrès: M^{me} Rolfe, attachée au service économique et social. Elle nous parle avec humour des expériences faites jusqu'à ce jour et des projets en préparation. « Près de l'ONU ajoute-elle malicieusement, se cache le Lac du Succès; le lac est proche, mais le succès sera lointain si vous ne nous aidez pas de toute la force de vos pensées! »

En fin de Congrès, plusieurs résolutions sont adoptées, dont nous aimerions publier les textes in extenso; mais ne sont-elles pas communes à celles de l'Alliance des Sociétés féminine, et du Congrès féminin suisse par le fonds, qui est: NOUS VOULONS LA PAIX! Belle entente féminine, en vérité, qui doit être génératrice d'une vie meilleure et plus juste. Pourtant, nous aimerions bannir de ces résolutions certains mots à « énergie atomique ».

« J'ai 3 enfants: 2 filles et la Guilde », nous dira M^{me} Emmy Freundlich, animatrice admirable de cette Guilde internationale. Ainsi nous est livré le secret de la réussite pleine, entière, de ces 2 journées. Et si chacune de nous intégrait dans sa vie, une parcelle sociale de la grande famille humaine, nous aurions assez de chaînons pour entourer le monde de la ronde fameuse!

Nous aimerions terminer ce compte-rendu, en rappelant que, si le travail accompli par les femmes de notre petit pays paraît peut-être humble et sans éclat, comparé à celui d'autres nations, nous restons bien dans l'esprit coopératif, puisque, selon la parole de M^{me} Treub-Cornaz, doyenne et fondatrice des Guildiennes de Suisse, nous devons « continuer à lutter contre tout ce qui fait obstacle à l'universelle bienveillance ».

J. D.

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

33 professeurs
maitres de conférences
programmes
individuels
gain de temps

École LEMANIA
LAUSANNE



Publications reçues

Gens et Choses, revue mensuelle. Editeur F. Boillat, Neuchâtel.

Une nouvelle petite revue est née... Encore une! direz-vous. Sans doute les périodiques ne font pas défaut en notre bonne Romandie, et si l'on ne considère que la quantité, votre exclamation est justifiée. Mais il faut aussi considérer la qualité et le but poursuivi. Et bien, vraiment, à lire les deux premiers numéros, on se rend compte que *Gens et Choses* ne prend la place de personne et qu'au contraire, la place qu'elle prendra était vide: c'est à proprement parler un guide pour l'existence de tous les jours, un guide qui, sans tomber dans la pédanterie scientifique ou le discours moralisateur conseillé gaïement et sagement et vous aide à sortir des difficultés quotidiennes.

« La vie véritable, il faut la découvrir chaque jour, en retrouvant le sens sous l'amas des préoccupations qui l'étouffent.

Telle est la pensée qui nous a amené à créer notre revue *Gens et Choses*... Chaque mois... elle vous apportera cette petite lumière qui nous permet de voir plus clair en nous; elle vous aidera à résoudre quelques-uns des problèmes qui se posent... dans la vie de famille, dans les relations sociales, au bureau, à l'usine, en matière d'éducation, d'amour, etc., problèmes de la solution desquels dépend le bonheur de chacun de nous ».

... nous annonce l'éditeur et les deux numéros, déjà parus tiennent fidèlement ce qu'ils ont promis. Nous ne saurions mieux faire que de vous recommander ce nouveau confrère et lui souhaiter parmi nous une carrière heureuse et bienfaisante.

Pour s'abonner: Il suffit de verser le prix de l'abonnement (1 an 9 fr.; 6 mois 5 fr.; 3 mois 2 fr. 75) au moyen d'un bulletin de versement (bulletin vert) adressé à « Gens et choses » Neuchâtel, Compte de chèques postaux IV 4139. Le récépissé postal tient lieu de reçu. Il n'est pas envoyé de facture. L'abonnement part du mois où le versement a été fait.

Editeur: F. Boillat, Marin-Neuchâtel. Adresser la correspondance: Gens et Choses, case postale 60, Neuchâtel-gare.

Benjamin VALLOTTON: *Figures d'Autrefois*. Dans les pas de Félix Neff à Freissinières. Edit. Orphrys, Gap.

Benjamin Vallotton aime à parcourir ces belles vallées des Hautes Alpes Françaises, à entrer dans les demeures, à feuilleter de vieux papiers. Les lecteurs de « Sur le Roc » connaissent ces villages de Freissinières (le val des Frènes) de Dormillouse, terre de persécution et de refuge. Dans ce petit volume de 92 pages, l'auteur laisse parler d'humbles pédagogues qui ont vécu dans ces villages de la montagne. Des hommes et des femmes qui ont écouté avec ferveur le message de Félix Neff et ont continué son œuvre. Félix Neff, celui que ses paroissiens nommaient le « Bienheureux », fut non seulement le pasteur d'une immense paroisse, mais, il fut un éducateur, un fondateur d'écoles. Cette face de son activité est peut-être moins connue.

La correspondance de Suzanne Baridon dit la fidélité d'une jeune institutrice à son Ecole, à ses élèves qu'elle aime: « A côté du spirituel, j'enseigne à lire, à écrire, à tricoter, à coudre... F. Neff nous disait « Sans négliger les affaires spirituelles, le chrétien est vigilant pour les affaires temporelles ». Les pages tirées du Memento d'Etienne Baridon 1845 à 1858 nous parlent des « Heurs et Malheurs d'une Ecole Protestante au cœur des Hautes Alpes ».

De belles photographies agrémentent le texte et donnent le désir de parcourir ce pays où

les hivers sont rudes et les habitants simples et fidèles.

M. G.

Rolin WAVRE: *La logique amusante*. Edit. Mont-Blanc, 1946.

Un des maîtres estimés de notre Faculté des sciences, le professeur Rolin Wavre, a réuni, dans un petit livre au titre modeste: « La logique amusante », toute une série d'anecdotes et de jeux paralogiques que les mathématiciens se racontent dans leurs instants de loisir. Son but est de récréer tous ceux qui aiment les jeux subtils de l'esprit, jeux tantôt plaisants, tantôt sérieux puisqu'ils se rattachent aux fondements mêmes de la pensée humaine. Comment! penseriez-vous, la logique — science du raisonnement rigoureux — peut être amusante! Mais oui. Et les exemples judicieusement groupés par M. Wavre, sous l'égide d'Achille et de la fameuse tortue, sont là pour vous le prouver.

Mais la logique peut être plus qu'amusante. Elle peut même nous sauver de situations fort embarrassantes. En voici un exemple: Un méchant crocodile s'est emparé d'un enfant sous les yeux éplorés de sa mère. « Rends-moi mon enfant! » A quoi le crocodile répond: « Tu dois me dire quelque chose et si tu dis une chose vraie, je le noie, si tu dis une chose faussee, je le mange ». La mère sut donner, en trois mots, la seule réponse logique et le crocodile lui rendit son enfant. Quelle fut cette réponse?



Glané dans la presse...

Nous lisons dans l'hebdomadaire « Curieux » du 7 novembre 1946:

Une requête inopportune

Le Comité directeur a renvoyé à la commission chargée des questions sociales, humanitaires et culturelles, une lettre du gouvernement danois dans laquelle le Danemark réclame l'égalité politique pour les femmes des Nations Unies.

La requête du gouvernement danois procède de la meilleure des intentions, mais il faut bien reconnaître qu'elle tombe fort mal à propos. Comme si l'ONU n'avait pas déjà un ordre du jour assez chargé! Comme si les délégués qui ne savent plus comment traiter les milliers de problèmes qui se présentent à chaque instant avaient le temps et l'envie de discuter sérieusement de l'égalité politique pour les femmes des Nations Unies! Encore quelques propositions et l'O.N.U. sera à un tel point submergée de travail qu'il faudra transformer le siège de ses délibérations en une vaste maison de repos pour personnes qui ont perdu la raison.

Ne trouvez-vous pas que le collaborateur de Curieux a une « curieuse » notion du suffrage féminin; pour lui, c'est une amusette, une fantaisie de ces dames, à laquelle on veut bien, parfois, consacrer quelques instants de loisirs, mais qu'une conférence internationale ne saurait discuter quand elle travaille « sérieusement »!!!

* * *

Dans un article consacré à l'assurance-maternité, M. Lombard, dans un « leader » de la Gazette de Lausanne, s'étonne « qu'il ait fallu quatre-vingt-dix-sept ans pour que le mot de famille soit inscrit dans notre charte nationale. S'il l'avait été un peu plus tôt, avec toutes les conséquences que cela eût entraînées, peut-être certains problèmes s'en seraient-ils trouvés aujourd'hui simplifiés ».

Cette lacune ne nous étonne point. Qui donc, dans la Constituante de 1874, aurait pensé à la famille? Il n'y avait pas de femme dans cette Assemblée; il n'y a jamais eu de femme dans les Assemblées fédérales pour proposer une modification de la Constitution en vue de protéger la famille ou, ce qui est mieux, pour s'opposer à une politique qui tue lentement et sûrement la famille.

ECOLE VINET

Ecole pour Jeunes Filles — 107^e année
Classes préparatoires, secondaires
et gymnase.

LAUSANNE - RUE DU MIDI, 13
TÉLÉPHONE 2.44.20



Je laisse à mes lectrices le soin de la découvrir elles-mêmes. Si elle n'y parviennent pas, elles la trouveront dans le petit ouvrage de M. Wavre, logicien aussi subtil qu'éminent.

H. SAINT.

A l'aide des mères de famille surmenées.

On trouve dans le Bulletin de la Fédération internationale de l'enseignement ménager, à côté d'autres articles fort intéressants, une communication suggestive sur le Service familial pour les Jeunes filles, en France. Il a été créé à Lyon en 1941. Maintenant, cette institution solidement organisée a un secrétariat général à Paris, un comité départemental dans chaque département, et des centres locaux.

Le Service familial a pour but: 1. d'aider les mères surmenées; 2. de compléter l'indispensable formation ménagère familiale, maternelle de la jeune fille.

C'est une activité volontaire qui s'offre à toutes les jeunes filles de 18 à 25 ans, de tous les milieux sociaux, libres de leur temps en totalité ou en partie.

Avant d'être engagée dans le service familial, la jeune fille se prête à une formation ménagère et psychologique préalable. On ne la place ensuite que dans des familles qui présentent un minimum de capacités éducatives. Des visiteuses surveillent le stage des jeunes filles

EN ANGLETERRE

Le statut de la femme fonctionnaire mariée

La loi anglaise interdisant aux femmes mariées de continuer à être fonctionnaires a vécu. C'est à la session parlementaire qui s'est ouverte à la mi-octobre que revient l'honneur de faire disparaître une anomalie qui, depuis qu'elle existe, a été une source de vif mécontentement.

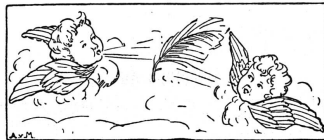
Cette réforme nécessaire permettra, quand l'Ordre sur le Contrôle des Emplois (Control of Employment Order) sera rapporté, de stabiliser l'effectif des fonctionnaires en encourageant les femmes mariées à poursuivre leur activité.

Outre que cette conception d'interdire aux femmes mariées de continuer leur travail n'est plus de notre temps, la situation qu'elle crée a été une cause de difficultés croissantes pour le Gouvernement. En effet, au moment où le départ des femmes soulevait dans toutes les industries un problème si grave que l'on a lancé un appel les priant de rester à leur poste, n'était-ce pas une criante injustice que les femmes au service du Gouvernement fussent forcées d'abandonner leur travail quand elles se mariaient? De plus, certains départements ont jugé nécessaire de garder dans leurs cadres certaines femmes mariées considérées comme indispensables et occupant des postes importants. Cette mesure arbitraire n'a pas manqué de provoquer une irritation bien compréhensible parmi les femmes occupant des situations moins élevées et l'Association des petits fonctionnaires (Civil Service Clerical Association) a, tout récemment, formulé une vive protestation à ce sujet.

Actuellement, une femme qui, avant son mariage, était fonctionnaire permanente peut conserver son poste après son mariage à condition de troquer le titre de fonctionnaire permanent contre celui de fonctionnaire temporaire, ce qui implique l'abandon de tout droit à la pension tout en continuant le même travail dans de moins bonnes conditions.

On pense que quand la loi sera abrogée, les fonctionnaires temporaires qui étaient dans les cadres permanents avant leur mariage pourront reprendre leur titre de permanents; il est toutefois peu probable que la nouvelle loi soit appliquée avec un effet suffisamment rétroactif pour permettre aux femmes qui ont cessé d'être fonctionnaires en se mariant de reprendre leurs postes; en revanche, une femme mariée pourra vraisemblablement se mettre sur les rangs pour briguer un poste permanent avec les mêmes chances de succès qu'une femme célibataire.

H. H.



DE-CI, DE-LÀ

La délégation française à la Conférence de l'Organisation de l'Alimentation et de l'Agriculture, qui s'est réunie à Copenhague, le 2 septembre dernier, comptait parmi ses membres au titre de conseiller consultant, Mme Germaine Degrand, Présidente de la Commission de Ravitaillement à l'Assemblée constituante.

Les quatre secrétaires de la délégation étaient des femmes: Mme Biquard, M^{lles} Thureau-Dangin, Castaing, Rivière.

(Le Droit des Femmes)

qui dure six mois, et au bout duquel elles reçoivent un certificat.

Après cinq années d'expérience, on a constaté que stagiaires et mères de famille ont acquis, l'une, l'expérience ménagère et familiale qui lui sera indispensable à l'avenir, l'autre, l'appui moral et matériel dont elle avait un urgent besoin pour maintenir l'atmosphère sereine du foyer.

(Bulletin de la Fédération internationale de l'enseignement ménager, n° 3, septembre. Fribourg, Suisse).

Ernest JUCKER: *En pleine vie russe*. Traduction française de M. Gagnebin. Neuchâtel. Editions du Griffon.

L'auteur de ce fort volume est un Suisse, marié à une Russe. Il vécut pendant seize ans (1926 à 1932), d'abord et surtout en Sibirie, à Tomsk, puis dans l'Est de la Russie d'Europe. Il assista donc à la révolution bolchéviste, aux massacres, à la famine et à l'établissement du nouveau régime. Au début de son séjour, il fut professeur à l'Université de Tomsk. Ensuite, sur sa demande, il fut chargé d'organiser et de diriger une Ecole normale, destinée à préparer des institutrices et des institutrices pour les écoles. Il rendit là de grands services et gagna la confiance des autorités. Il fut même appelé à faire partie du Conseil de la région, comme repré-

Avez-vous songé à l'Oeuvre de Secours des Femmes suisses ?

On nous écrit à propos de l'Oeuvre de Secours en faveur des Mères et des Enfants affamés :

« Le journal féministe ne pourrait-il pas se faire un devoir d'aider à cette action, on nous parle tant du droit des femmes... Mais ne faut-il pas aussi parler de nos devoirs » ?

Les lecteurs attentifs de notre journal répondront d'emblée que les diverses collectes ont été annoncées dans tous les numéros du *Mouvement Féministe*, depuis le début, en juillet, jusqu'à maintenant, à l'exception du numéro 714, consacré à la propagande suffragiste. Notre surface est fort mesurée, aussi les appels ne pouvaient occuper un large espace; nous avons eu aussi l'interruption des vacances lorsque l'action aurait dû battre son plein. Pour toutes ces raisons fâcheuses, nos lectrices n'ont sans doute pas pris conscience de l'appel urgent qui leur était adressé. C'est la dernière heure qui sonne, hâtons-nous, l'hiver est là, commandons notre paquet à deux francs chez notre fournisseur. Si celui-ci n'est pas au courant de la collecte de colis de vivres « faisons un double geste: jetons d'abord quelques coupons de repas dans la boîte déposée à

cet effet au bureau de l'économie de guerre, au moment où nous retirerons nos cartes de coupons; comptons ensuite quarante centimes pour chaque coupon, ajoutons encore un ou plusieurs francs, et envoyons le total à l'œuvre de secours des femmes suisses (chèque postal II 12107 Lausanne). Avec un minimum de peine, nous collaborerons ainsi à une grande œuvre. Les petits ruisseaux font les grandes rivières, et la rivière sera grande si tous donnent leur appui. Qui refuserait son appui, au moment où l'automne répand sur notre pays son abondante récolte, en cette année privilégiée où chacun a du travail et peut rentrer chez lui avec le produit de son labeur ?

Les coupons de repas peuvent aussi être envoyés au Secrétariat central de l'Oeuvre de secours des femmes suisses à Zurich, Kantonschulstrasse 1.

Le procédé est simple, l'aide est simple aussi. Faites ce double geste: Ouvrez votre bourse, et détachez quelques coupons! Des milliers de femmes et d'enfants vous en remercieront d'avance.

La Rédaction.

Il n'y a qu'une victoire à remporter : celle de l'amour sur la haine, celle de l'enfant.

Une femme sous-secrétaire d'Etat

Le portefeuille de sous-secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports a été attribué à Mme André Viénot, dans le ministère constitué en Juin dernier par M. Georges Bidault.

Ce n'est pas la première fois que l'on appelle en France une femme au poste de sous-secrétaire d'Etat. Déjà en 1936, dans le ministère Blum, Mme Brunswig remplissait ces hautes fonctions; mais elle n'avait pas alors la pleine signification qu'elles revêtent aujourd'hui où Mme Viénot représente tous les hommes et toutes les femmes de France. Ses attributions sont fixées par un décret du 5 juillet 1946, elle connaît de toutes les questions relatives aux activités de plein air, aux mouvements de jeunesse, à la culture populaire et à l'équipement sportif du territoire.

(Le Droit des Femmes)

Les femmes dans les commissions

A plusieurs reprises, on a signalé les difficultés éprouvées par les femmes, qui ne sont pas citoyennes, à se faire nommer dans les commissions cantonales et communales, où pourtant leur activité serait fort utile. C'est ainsi que dans le canton d'Argovie, on ne comptait que trois communes ayant des femmes dans les commissions scolaires; mais ces trois communes étaient tellement satisfaites de cette collaboration qu'elles le firent savoir. Et une active propagande aidant, c'est maintenant 72 femmes qui siègent dans les commissions scolaires de 49 communes. Et on trouve également des femmes compétentes dans les commissions de surveillance des établissements cantonaux, de l'hôpital cantonal, etc.

C'est pourtant une chose anormale que les femmes doivent conquérir ces postes et lutter pour être nommées alors que le citoyen, parce que citoyen, y trouve sans opposition la possibilité de s'employer pour le bien de la communauté.

S. F.

Résolutions du Congrès d'Interlaken

(Suite)

5) Ménagère et travailleuse par Mme Hanna RYDH (Suède).

L'Alliance Internationale des Femmes, réunie à Interlaken en août 1946.

Considérant que la guerre a accéléré la tendance à employer des femmes mariées hors de leurs foyers au cours du développement industriel, et que ce développement a une grande portée sur le problème du statut économique de la femme mariée, qu'il est donc urgent que ce problème soit conçu afin de permettre à la femme mariée de remplir ses devoirs de ménagère, de salariée et de citoyenne sans pour cela lui infliger un fardeau intolérable;

Trousseau
Rideaux
Lingerie fine
Chemisiers
Peignoirs

Buisson
Paisant s.a.

3, R. DU RHÔNE - GENÈVE -

PHARMACIE M. MULLER & C^{ie}

Place du Marché

CAROUGE - GENÈVE

Tél. 4.07.07

Service rapide à domicile

Liste d'ouvrages nouveaux :

	ICHA compris
SEPPANEN. <i>La charbonnière du péché</i>	Fr. 5.20
HUGUENIN. <i>Voyage au cœur du monde</i>	» 7.80
SHUTE. <i>Prisonnier du passé</i>	» 5.20
DICKENS. <i>Deux villes un amour</i>	» 9.35
BRONTE. <i>Jane Eyre</i>	» 6.75
BRONTE. <i>Shirley</i>	» 6.75

chez

NAVILLE & C^{ie}
Rue Lévrier 5-7 - Passage des Lions